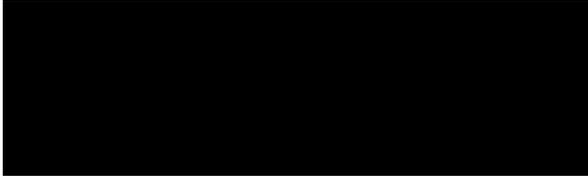


PAR COURRIEL

Québec, le 16 mai 2023



Numéro de dossier : 2305002-041

Monsieur,

La présente a pour objet le suivi de votre demande d'accès reçue en date du 1^{er} mai 2023 visant à obtenir copie de tout document concernant les renseignements suivants :

- 1- La proportion des acquisitions responsables effectuées par le ministère de la Culture et des Communications, ci-après nommé le Ministère, pour les années 2019-2020, 2020-2021 et 2021-2022 ;
- 2- La proportion des interventions gouvernementales ayant fait l'objet d'une évaluation de la durabilité par le Ministère, pour les années 2019-2020, 2020-2021 et 2021-2022 ;
- 3- La proportion des programmes de soutien financier normés qui incluent des critères écoresponsables ou écoconditionnels par le Ministère, pour les années 2019-2020, 2020-2021 et 2021-2022.

Nous avons procédé à l'examen de votre demande. Vous trouverez jointe à la présente lettre une copie du document visé que nous détenons et qui peut vous être communiqué afin de répondre au point 1 de votre demande.

En ce qui concerne les points 2 et 3 de votre demande, aucune proportion n'a été effectuée au Ministère en lien avec vos demandes. Nous ne détenons donc aucun document pouvant répondre à ces deux points.

... 2

Conformément aux articles 51 et 135 de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels* (L.R.Q., c. A-2.1), nous vous informons que vous pouvez demander la révision de cette décision auprès de la Commission d'accès à l'information. Vous trouverez ci-jointe une note explicative à ce sujet.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur, nos meilleures salutations.

La substitut de la responsable de l'accès aux documents
et de la protection des renseignements personnels,



Isabelle Gosselin

p. j.